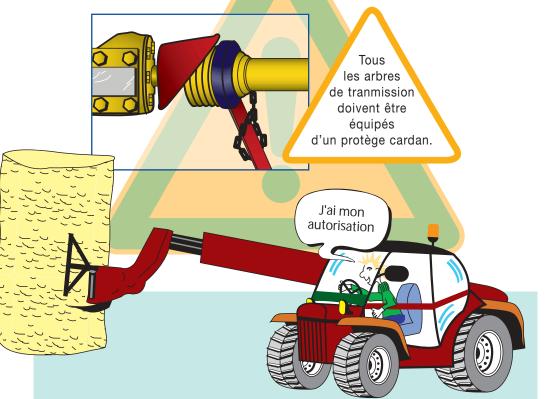
### **UTILISER** DES MACHINES ET MATÉRIELS CONFORMES

Vous devez utiliser le matériel conforme à la réglementation, entretenu périodiquement, vérifié et adapté au travail à réaliser que vous confie le chef d'exploitation.

Vous ne devez en aucun cas modifier le matériel et les installations. ni en détourner leur utilisation.

Vous devez respecter le Code de la route et le Code du travail.



13 % des accidents mortels des salariés agricoles sont liés à l'utilisation des machines mobiles.

## Pour un remplacement **Réussi**

Faites-vous présenter l'exploitation (les principales productions, les intervenants, ...);

Effectuez une visite des locaux pour repérer l'environnement et les espaces de travail ;

A Prenez connaissance de l'organisation et des méthodes de travail de l'exploitation ;

Notez les risques particuliers attachés à l'exploitation ;

A Prenez connaissance du matériel et plus particulièrement de son mode d'utilisation ;

Prenez bien le temps d'enregistrer par écrit les consignes, de noter les numéros utiles (vétérinaires, inséminateur, laiterie, numéros d'urgence...) et les coordonnées d'un référent ou d'un agriculteur parrain ;

Rendez compte du remplacement et des problèmes rencontrés en fin de mission au chef d'exploitation.

#### Une bonne communication est la garantie ... ... d'un remplacement réussi.

- Besoin d'un renseignement ?
- N'hésitez pas à contacter le responsable de votre Service de Remplacement

Cachet SR / CMSA

MSA Caisse Centrale Tél.: 01 41 63 77 77 Les Mercuriales Fax: 01 41 63 72 66 40 rue Jean Jaurès 93547 Bagnolet Cedex



service & remplacement



# Travaillez en sécurité

Agents de remplacement







Le Service de Remplacement est votre employeur légal. Toutefois, c'est le chef d'exploitation qui est responsable des conditions d'exécution du travail. en particulier en matière d'hygiène et de sécurité, sur son exploitation.



Vous devez suivre attentivement les consignes relatives au poste de travail fournies par le chef d'exploitation.



Vous devez prendre les précautions nécessaires pour assurer votre propre sécurité et celle des autres.



Vous devez vous rendre à la visite médicale du travail à chaque convocation de la MSA.

#### Recommandations de sécurité :

Lorsque les conditions de sécurité ne sont pas réunies, vous pouvez en référer au responsable de votre service de remplacement qui pourra refuser la mission.

Lorsqu'une formation vous est proposée par votre service de remplacement, vous devez y participer.

Se former est une condition de sécurité, de valorisation de votre métier et permet d'aborder les missions confiées en toute sérénité.





